

RARAY

info

Le petit journal
des Rarétiens



N°54 JUILLET 2018 - MARS 2019



La tour, vue de la rue de la Solette © Photo *Claude Bonte*

Cette tour haute de trente mètres, rue Nicolas-de-Lancy, a été construite entre 1901 et 1903. À l'origine, la tour supportait une éolienne servant à remonter l'eau du puits. Détruite par une tempête en 1921, elle n'a pas été remplacée, l'énergie électrique étant alors disponible.

SOMMAIRE

Édito	3
Pot de rentrée samedi 22 septembre 2018	4-5
Saint-Nicolas dimanche 9 décembre 2018.....	6
Cérémonie des Vœux 6 janvier 2019	7
La vision des agriculteurs de Raray	8-11
Raray une grande aire de loisirs.....	12-13
Élections européennes 26 mai 2019	14-15
Un conteneur à verres enterré	16
Comment avoir un village propre	17-18
Les dix règles d'or du bon Rarézien	19-20
La redevance incitative	21
L'Art en chemin	22
Le carnet de Raray et les activités de Raray	23
Raray pratique	24

ÉDITO

Chères Rarétiennes, Chères Amies,

Chers Rarétiens, Chers Amis,

Voici le numéro 54 du *Raray Info*, le dernier remontant à 9 mois, peut être un peu long, mais les aléas de la vie quotidienne et la recherche d'illustrations pour rendre agréable la lecture ont retardé la parution.

Durant cette période, trois temps conviviaux nous ont rassemblés : le pot de rentrée, la Saint-Nicolas et la cérémonie des vœux.

Outre des petits reportages sur ces événements, vous trouverez dans ce numéro un article d'Emmanuel de La Bédoyère présentant le projet d'évolution porté par les agriculteurs de La Borde ; un article de Vincent Simonnot abordant Raray sous un angle ludique ; les élections européennes du 26 mai prochain sont l'opportunité de faire une présentation du Parlement européen et un court rappel historique de la fondation de l'Europe. Le printemps arrive, la végétation se réveille et nous commençons à remettre le nez dehors ; nous aimons notre cadre de vie, alors préservons-le. Vous trouverez quelques idées et suggestions pour vivre agréablement à Raray. Enfin, la culture et l'histoire étant fortement présentes à Raray, nous parlerons d'un récital de chant et piano le 25 mai, de *l'Art en Chemin* et des visites proposées par *Aquilon* qui reprendront bientôt.

Vous avez probablement constaté que, pour renforcer notre sécurité, une cinquième caméra a été installée le 4 avril à l'entrée de Raray en venant de Brasseuse. Il n'est désormais plus possible de rentrer et sortir de notre village par une route sans passer dans le champ d'une des caméras. Les vues des caméras sont enregistrées et ce sont les gendarmes qui, en cas de besoin, visionnent ces enregistrements dans le cadre de leurs enquêtes. Vous avez peut-être également constaté que pour notre sécurité, les gendarmes font des rondes régulières. La baisse des sinistres observée est à ce prix d'une vigilance de tous et de l'action permanente des forces de l'ordre.

Raray a été endeuillé au cours du mois de mars avec les décès successifs de Monsieur Tony Lloyd le 11 mars et de Madame Lucette Bernard le 26 mars.

L'association *Fêtes et Loisirs* a élu un nouveau bureau qui est maintenant composé de :
Claude Bonte, *Présidente* ; Martine Franchet, *Secrétaire* et Virginie Franchet, *Trésorière*.

L'association *Fêtes et Loisirs* est ouverte à tous et serait heureuse de vous accueillir ; venez nous rejoindre.

Vous pouvez dès maintenant noter la date du 6 juillet : nous nous retrouverons ce soir-là, à partir de 18h 30, dans la cour de la mairie pour notre **BANQUET ANNUEL** et faire la fête ensemble !

D'ici là, nous vous souhaitons un bon printemps à tous !

Claude Bonte,
Conseillère municipale
et Présidente de l'association *Fêtes et Loisirs*.



POT DE RENTRÉE



22 SEPTEMBRE 2018



Jean-René Luc a fait une démonstration de tir à l'arc avec la particularité qu'il décoche à la bouche. Il prête ensuite son arc aux habitants et aux enfants du village.

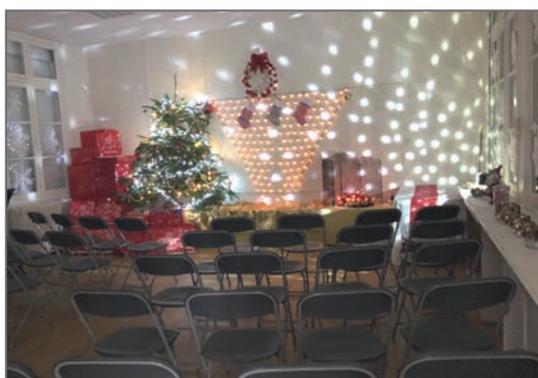
Emmanuel de La Bédoyère, Patrick Gheraert, Paul de La Bédoyère, Pierre Lecuyer, Jean-Marc de La Bédoyère (il est gaucher), Alexia et Léonie, les filles de Jérôme et Magali Luc qui sont les nièces de Jean-René.

D'autres habitants ont tiré à l'arc avec joie et constaté que c'était loin d'être facile !!!

Après, ce bon bol d'air pluvieux, nous nous retrouvons dans la salle du Conseil pour un cocktail salé-sucré organisé par l'association *Fêtes et Loisirs*.

Textes Claude Bonte © Photos Virginie Franchet

SAINT-NICOLAS DIMANCHE 9 DÉCEMBRE 2018



Nous avons investi l'ancienne salle de classe qui est devenue une salle de spectacle. La voici décorée en ce temps de Noël, avec des flocons de neige, des guirlandes, un sapin et un feu de cheminée.

Cette après-midi de dimanche s'est scindée en trois parties.

Partie 1 - Un conte, lu par Jacques Bonte :

La Vaillant Petit Tailleur, conte des frères Grimm.

C'est l'histoire d'un petit tailleur qui, un jour, tua sept mouches, attirées par la tartine de marmelade qu'il était en train de manger. Fier de son exploit, il se confectionna une ceinture où il marqua dessus : sept d'un coup ! Il partit en voyage. En chemin, il rencontra un géant dans une caverne. Le géant le mit au défi pour voir s'il était aussi fort qu'il le disait. Après avoir prouvé sa vaillance au géant, le petit tailleur reprit sa route et se retrouva dans un jardin royal où il s'endormit. Lorsque le roi le vit, il eut peur de lui à cause de ce qui est était marqué sur sa ceinture. Ayant peur qu'il ne le tue, et tout son peuple avec, il décida de lui demander de tuer des géants dans une forêt. En récompense, il lui donnerait sa fille en mariage. Après cet exploit, il revint voir le roi. Celui-ci lui demanda alors d'attraper une licorne et, enfin, il lui demanda d'attraper un sanglier. Ensuite le petit tailleur se maria avec la fille du roi. Ainsi, le tailleur fut et resta roi toute sa vie.

Partie 2 - Les chants de Noël animés par Annabel Marsh et Noël Delys

Partie 3 - Saint Nicolas qui appelle les anciens et les enfants en leur demandant s'ils ont été sages avant de leur remettre un beau cadeau. Merci à Emmanuel de La Bédoyère d'avoir revêtu l'habit de saint Nicolas

CÉRÉMONIE DES VŒUX 6 JANVIER 2019



Jean-Marc de La Bédoyère entouré de Jérôme Bascher, Éric Woerth, Arnaud Dumontier, Édouard Courtial, Manoëlle Martin et Michel Arnould. © Photo : Claude BONTE

AMENAGEMENTS - TRAVAUX - SÉCURITÉ

Une citerne de 120 m³ a été enterrée par la société TPA (du groupe *Eiffage*) rue de la Solette. Le sud du village et le futur lotissement sont maintenant couverts en cas d'incendie. Ces travaux furent réalisés avec le concours du Département. Conformité et réception le 12 décembre dernier.

Depuis fin novembre 2018, les jeunes enfants de Raray peuvent bénéficier d'une nouvelle aire de jeux grâce à l'aide du Département et de l'État. Cette aire est constituée d'une maisonnette, d'un toboggan, d'un oiseau farceur (balançoire pour 2 enfants), d'un poney balançoire et d'un pont Indiana. Cette aire est réservée aux enfants de 1 à 10 ans.

Une nouvelle signalétique indiquant les divers lieux de Raray (Coucou Grands Chênes, château, golf, ferme de La Borde, mairie, église...) a été installée et prise en charge par le PNR.

À l'église - En 2018, rénovation des menuiseries extérieures et des ferronneries, grâce aux subventions de la DRAC et du Conseil départemental. Nous continuerons, en 2019, avec la restauration de la crypte découverte en sous-sol de l'église il y a deux ans, toujours grâce au Département et à la DRAC.

Monsieur Steve Paton, premier ouvrier de France en charge de cette restauration, est attendu avec impatience dans le courant de cette année 2019.

À la mairie - La salle du Conseil a été repeinte ainsi que les volets et fenêtres extérieurs ; trois volets été changés en 2019.

Une cinquième caméra a été installée à l'entrée du village à l'angle des rues Nicolas de Lancy et de la Solette. Un lampadaire est a été également implanté. Les caméras déjà installées aux endroits stratégiques de la commune, ont pu répondre aux réquisitions de la gendarmerie, ce qui a permis d'élucider des délits.

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} mai 2018, la **brigade de gendarmerie de Verberie est ouverte au public 6 jours sur 7 le lundi de 8h à 12h et du mardi au samedi de 14h à 18h.**

Extrait du discours de Jean-Marc de La Bédoyère

LA VISION

LA VISION DES AGRICULTEURS DE RARAY

« *Vers une agriculture vertueuse, et respectueuse de son environnement* »

Les quatre agriculteurs de *Terres de La Borde* travaillent ensemble depuis quinze ans.

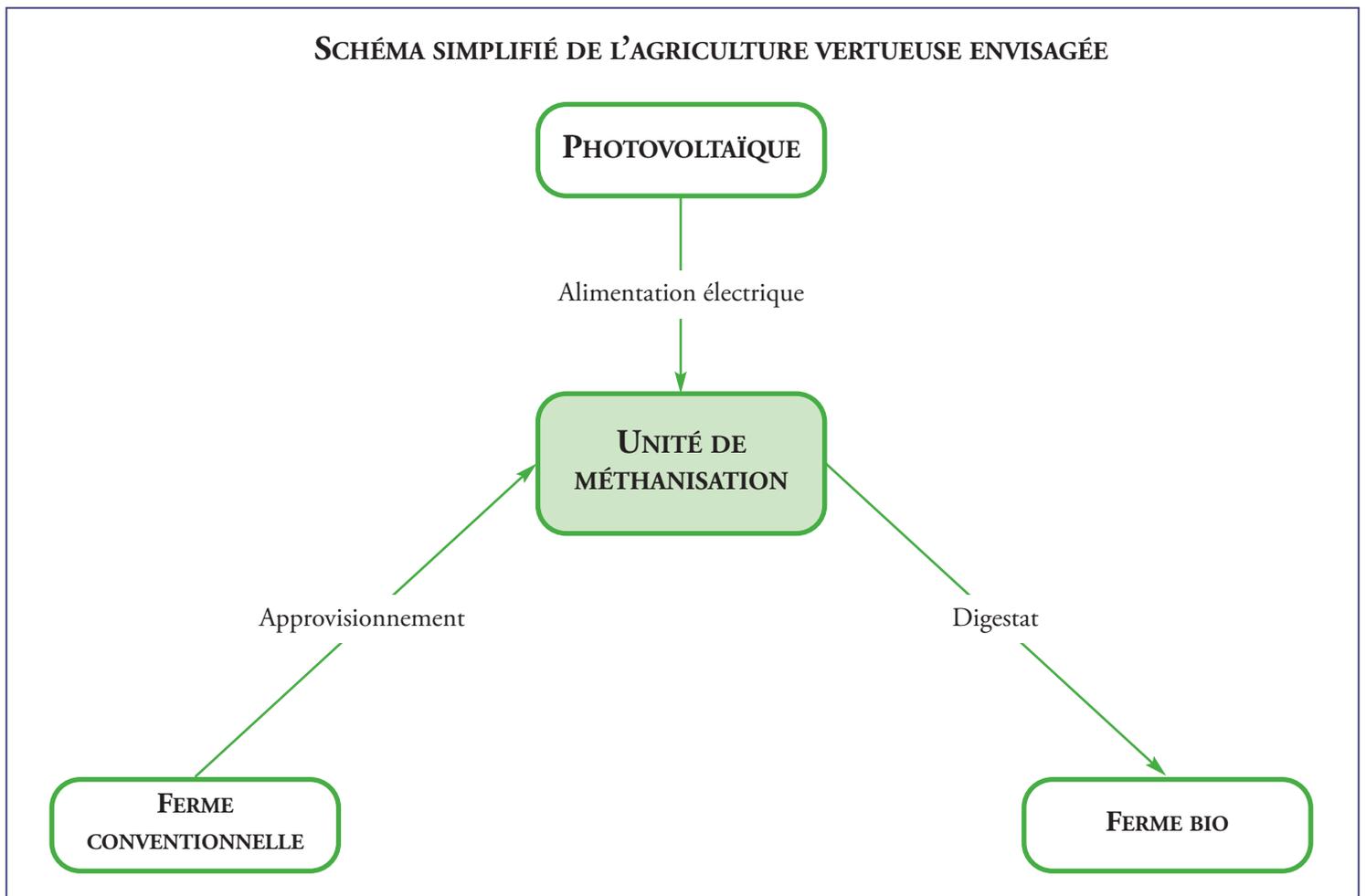
Ils produisent des céréales, des betteraves et du colza issus des grandes cultures traditionnelles, mais également des produits spécialisés pour le marché du frais : pommes de terre et oignons.

Aujourd'hui, la volatilité des marchés mondiaux des matières premières agricoles et les aléas climatiques de plus en plus fréquents (sécheresses, fortes températures, fortes précipitations), ont encouragé les quatre associés à une réflexion globale sur le système en place afin de redonner du sens à leur activité.

Les axes étudiés sont les suivants :

- Évolutions vers des pratiques plus respectueuses du sol et de la biodiversité : moins de ruissèlement et d'érosion, plus de haies, installation de ruches, mise en place de jachères fleuries ...
- Développement d'une exploitation en agriculture biologique pour des productions diversifiées de légumes : moins de pression environnementale, plus d'emplois locaux ...
- Amélioration de notre bilan carbone :
 - Création d'une unité de méthanisation à la ferme : *BordEnergie SAS* ;
 - Baisse d'utilisation des engrais de synthèse : utilisation du digestat de méthanisation ;
 - Développement du photovoltaïque en autoconsommation.

SCHÉMA SIMPLIFIÉ DE L'AGRICULTURE VERTUEUSE ENVISAGÉE



DES AGRICULTEURS DE RARAY

DES PROJETS AGRICOLES, LOCAUX, ÉCONOMIQUES ET ÉCO-RESPONSABLES

- ➔ **PRODUCTION DE GAZ RENOUVELABLE ET LOCAL** via des productions végétales issues de nos fermes.
Tous les intrants sont d'origines agricole et végétale ;
- ➔ Projet adossé à un **DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE** sur la ferme :
le digestat est agréé comme fertilisant naturel ;
- ➔ **VALORISATION** totale de nos betteraves : sucre et alcool et retour des pulpes sur nos exploitations ;
- ➔ **ÉCONOMIES** substantielles en engrais de synthèse grâce au digestat : plus de fertilité des sols avec engrais naturel, économie circulaire et amélioration de notre bilan carbone ;
- ➔ **EMBAUCHE** et maintien de l'emploi local, habitant et travaillant dans la région : ancrage local ;
- ➔ **NOUVELLE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE** pour les exploitations assurant une meilleure visibilité financière : moins de risque vis-à-vis des marchés agricoles très fluctuants.

MAIS AU FAIT, LA MÉTHANISATION, C'EST QUOI ?

La méthanisation est une technologie fondée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique en l'absence d'oxygène, donc en milieu anaérobie.

De cette dégradation résulte :

- ➔ **UN PRODUIT HUMIDE** riche en matière organique partiellement stabilisée, appelé digestat. Le digestat est retourné au sol qu'il enrichit limitant ainsi l'usage d'engrais chimiques produits à partir d'énergie fossile ;
- ➔ **DU BIOGAZ** : mélange gazeux saturé en eau à la sortie du digesteur et composé d'environ 50 % à 70 % de méthane (CH_4), de 20 % à 50 % de gaz carbonique (CO_2) et de quelques gaz traces (NH_3 , N_2 , H_2S) ;
- ➔ Cette énergie renouvelable peut être utilisée sous forme combustible pour la production d'électricité, de chaleur, de carburant ou d'injection dans le réseau de gaz naturel après épuration.

QUI SERA ALIMENTÉ AVEC LE GAZ PRODUIT À RARAY ?

Les habitants des communes de Saint Vaast, Verberie et Pont Sainte Maxence seront alimentés avec le gaz produit par notre unité de méthanisation, soit l'équivalent de 2 000 foyers de 4 personnes alimentés en gaz renouvelable pendant une année.

QUAND SERA LANCÉE L'ACTIVITÉ ?

Les quatre associés de *Terres de la Borde* prévoient le lancement de l'activité en 2020.

AUTRES QUESTIONS RÉCURRENTES SUR LA MÉTHANISATION :

LA MÉTHANISATION GÈNÈRE-T-ELLE DES ODEURS ?

Le procédé de méthanisation ne crée pas d'odeurs parce qu'il se déroule en milieu hermétique (processus anaérobie). C'est le transport, le stockage, le déchargement et le chargement des effluents qui peuvent être sources d'odeurs. La matière organique en décomposition émettra d'autant plus d'odeurs si elle est stockée longtemps sans être confinée.

L'unité de méthanisation de Raray en elle-même ne sentira pas plus qu'une ferme. Il est prévu de bâcher les silos, ce qui permettra de garder la qualité des matières premières.

EXISTE-T-IL DES RISQUES D'EXPLOSION ?

Le risque d'explosion ne se présente qu'avec la conjonction de 3 facteurs : atmosphère confinée, présence simultanée d'oxygène et de méthane dans l'air confiné (avec une proportion de méthane entre 5 et 15 %) et source d'ignition (de flamme ou d'étincelle).

Ces conditions ne sont **que très rarement remplies simultanément**. En effet, la méthanisation se déroule en milieu confiné mais en conditions anaérobies (sans O_2).

LA VISION (SUITE)

LOCALISATION DU PROJET DE RARAY



LE PLAN MASSE DU PROJET



VUE AXONOMÉTRIQUE CÔTÉ LA BORDE



DES AGRICULTEURS DE RARAY

La réglementation est très contraignante pour les normes de construction de façon à ce que les digesteurs, les canalisations et les équipements de stockage soient bien étanches pour éviter les risques de fuite de gaz.

QUEL IMPACT POUR LE TRAFIC ROUTIER ?

- Les pulpes de betteraves seront approvisionnées en camions : très courtes périodes, 2 fois dans l'année ;
- Les autres intrants seront produits sur l'exploitation, c'est-à-dire dans un rayon de 3,5 kms autour de La Borde ;
- Le digestat sera distribué directement à l'entrée des parcelles d'épandage grâce au réseau de tuyaux enterrés disponible sur l'exploitation : pas de transport sur route.



LE PROJET BIO EN QUELQUES MOTS

- Conversion de 100 ha en agriculture biologique pour une production légumière : carottes, pommes de terre, haricots, etc. pour des circuits de proximité ;
- Embauche à terme de 4 salariés à temps plein ;
- Productions et marchés organisés de façon à embaucher de la main d'œuvre saisonnière locale sur 8 ou 9 mois de l'année (de mars à novembre environ).

QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

- Un référentiel labellisé au niveau européen ;
- La garantie de l'inutilisation d'intrants de synthèse : 100 % d'origine naturelle ;
- 30 à 50 % de rendement en moins mais une pression sur l'environnement plus faible ;
- Des produits moins standardisés, moins beaux mais aussi bons (voire meilleurs !).

QUELLES PRODUCTIONS À L'AVENIR ?

- 2019 : deuxième année de conversion : triticales, maïs, haricots verts ;
- 2020 : pommes de terre, carottes, haricots verts, betteraves rouges ... ;
- À l'avenir : choux, petits pois, oignons.

POUR QUI ET SUR QUELS MARCHÉS ?

- Magasins de distribution alimentaire, spécialisés ou non ;
- Primeurs comme *Pomone* et *Vertumne* ;
- Libre-service 24h/24 ;
- Objectifs : marchés de proximité pour garantir fraîcheur, qualité et bilan carbone le plus favorable.

RARAY : UNE GRANDE AIRE DE LOISIRS !

Lorsque l'on évoque notre village, les premières associations d'idées qui nous viennent à l'esprit sont qualité de vie, charme, calme de la campagne, culture, histoire.

Raray offre bien plus encore.

De nombreuses activités ludiques et/ou sportives sont proposées à chacun. Quelques soient votre âge et vos goûts, notre commune offre une variété d'activités dont voici quelques exemples.



RARAY FAMILY

Commençons par le plaisir des bambins.

Une aire de jeux leur est totalement dédiée à l'arrière de la mairie (accès par la rue du Son).

Les enfants peuvent profiter d'un toboggan, d'une maison, de chevaux à bascule et d'un petit pont de bois.

Pour aider les parents à surveiller leurs petits bouts, deux bancs placés au doux soleil ont été installés.

À RARAY, IL FAIT BON VIVRE EN FAMILLE.

RARAY SPORTIF

Bien entendu, ne pas parler du golf de Raray serait une hérésie.

Les amoureux du putt et du swing bénéficient de trois parcours.

Le 18 trous est appelé parcours de La Licorne.

Il s'étend sur 6 145 m. Il est classé parmi les meilleurs parcours d'Europe !

Il y a également deux parcours de 9 trous nommés respectivement parcours du Daguet et parcours du Faon.

Le golf est également équipé d'un practice.

LES BEAUX JOURS ARRIVENT, POURQUOI N'ESSAIEZ-VOUS PAS ?

source <https://jouer.golf/raray/>



Pour les amoureux du vélo, la **SCANDIBÉRIQUE** passe non loin de notre village.

Il est ainsi possible de relier l'Espagne ou la Norvège depuis Raray !

À chaque extrémité de ce parcours les communes de :

Saint-Jacques-de-Compostelle et de Trondheim.

Ce parcours cyclable, le plus long de France (1 700 km), a été inauguré le 1^{er} juin 2018.

MOLLETS D'ACIERS RECOMMANDÉS.

source https://www.tourmag.com/La-Scandiberique-officiellement-ouverte-en-France_a93795.html



RARAY : UNE GRANDE AIRE DE LOISIRS !



RARAY GEEK

Tout cela vous semble trop classique ? Et si vous tentiez votre chance dans le Raray virtuel ? Cela est possible avec une simple application sur votre téléphone portable :

LE JEU POKEMON GO

créé conjointement par *The Pokemon company* et *Niantic* vous permet d'attraper d'adorables petites bêtes virtuelles dans notre village. La prise en main est facile et accessible à tous.

Grâce à la réalité augmentée, vous pouvez capturer Pikachu, Carapuce et bien d'autres en vous promenant.



La créature virtuelle apparaît sur votre écran en direct en décor réel !

Cela fonctionne dans toutes les communes de France et du Monde. Les intérêts du jeu : sortir, marcher, rencontrer d'autres joueurs (ils sont nombreux) et surtout découvrir.

Les zones de jeu sont toujours situées dans les zones d'intérêts. Dans notre village, ces zones sont nombreuses, entre autres (à l'extérieur des propriétés) : le château, l'église, ...

RARAY VIT AU RYTHME DU XXI^E SIÈCLE !

RARAY NATURE

Finalement, le contact de la nature vous suffit. De nombreux chemins, dont la chaussée Brunehaut vous attendent à pied ou à vélo pour d'agréables sorties. Au hasard de votre promenade, peut-être verrez-vous des faisans, des sangliers au loin.

RARAY FESTIF

Dans notre village, on sait associer loisirs à plaisir de partager.

Quatre fois dans l'année, la commune organise, via la dynamique association *Fêtes et Loisirs*, des rendez-vous gourmands et festifs. Ainsi chaque année, entre autres, on se retrouve autour d'un bon repas en juin ou au pied du sapin en décembre avec saint Nicolas.

RARAY CULTURE

Des spectacles (théâtre, chant, piano, ballet) ont lieu dans notre village depuis 2014 : *La voix humaine*, le Ballet de Boston avec la représentation de *Casse Noisette*... via l'*Atelier des Arts*. Ainsi que des œuvres d'artistes venus de tous horizons (*sculpture, peinture*...) exposent entre mi juin et mi septembre via l'*Art en chemin* au château de Raray à la porte Rouge.

Loin d'être exhaustive, cette liste montre le dynamisme de notre commune.

N'oubliez pas qu'une seule chose doit compter : vivre heureux ! Sportif, joueur, flâneur, curieux ou lézard...

VOUS TROUVEREZ VOTRE BONHEUR À RARAY !

Textes et photos © Vincent Simonnot, habitant de Raray

ÉLECTION EUROPÉENNE 26 MAI 2019



L'HISTOIRE DU PARLEMENT EUROPÉEN

À l'origine de la construction européenne, le « Parlement européen » est conçu comme une **assemblée consultative**, appelée Assemblée commune de la **Communauté européenne du charbon et de l'acier** (CECA). Elle est constituée de parlementaires nationaux.

1957 TRAITÉ DE ROME

L'Assemblée commune de la CECA devient l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes avec le traité de Rome (1957). En 1962, l'Assemblée s'auto-désigne « **Parlement** ».

1958 – 1960 ROBERT SCHUMAN PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Robert Schuman a assumé de 1958 à 1960 les fonctions de président de l'Assemblée européenne.

1974 SOMMET DE PARIS

L'histoire **politique** du Parlement européen commence en **1974, lors du Sommet de Paris** : à l'initiative du président français Valéry Giscard d'Estaing et du chancelier allemand Helmut Schmidt, il est décidé d'élire le Parlement européen

au suffrage universel, ce qui est confirmé dans un acte adopté par le Conseil en 1976. Le Parlement européen devient alors un **véritable Parlement, doté de réels pouvoirs**.

1979 PREMIÈRE ÉLECTION AU SUFFRAGE UNIVERSEL DES DÉPUTÉS EUROPÉENS

En juin 1979 : pour la première fois, les citoyens des neuf pays membres élisent au suffrage universel direct leurs députés européens. Simone Veil sera la première présidente du Parlement européen (1979-1982)

Depuis 1979, le Parlement a bénéficié d'une légitimité démocratique sur laquelle il a pu s'appuyer pour accroître ses pouvoirs.

1986 L'ACTE UNIQUE

L'Acte unique (1986) : introduit la « procédure de collaboration » entre le Parlement européen et le Conseil dans le processus législatif.

1992 TRAITÉ DE MAASTRICHT

Le traité sur l'Union européenne (traité de Maastricht, 1992) : accomplit un saut qualitatif majeur en introduisant la procédure de codécision qui transforme le Parlement



Parlement européen

européen en véritable législateur à égalité avec le Conseil dans un certain nombre de domaines alors limités : par exemple, le marché intérieur, la libre circulation, l'éducation.

1997 TRAITÉ D'AMSTERDAM

2000 TRAITÉ DE NICE

Les traités d'Amsterdam et de Nice conduisent à un accroissement très important des domaines auxquels s'applique la procédure de codécision : le Parlement européen décide à égalité avec le Conseil dans 35 domaines (la politique de santé, la lutte contre la fraude, la formation professionnelle, certains aspects de la politique de l'environnement, etc.).

2009 TRAITÉ DE LISBONNE

Avec le traité de Lisbonne (2009), qui transforme le traité de Rome en traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), le Parlement européen exerce désormais des pouvoirs budgétaire, législatif et de contrôle non-négligeable.

- Le nouveau traité étend la procédure de codécision à 40 nouveaux articles et, notamment, à des domaines aussi sensibles que la politique agricole commune ou les politiques relatives aux contrôles aux frontières, à l'asile et à l'immigration.
- En matière budgétaire, le Parlement européen obtient un **droit de décision égal à celui du Conseil** et vote sur l'ensemble des dépenses de l'Union.
- Enfin, l'élection du président de la Commission par le Parlement, sur proposition du Conseil européen, devra tenir compte de la majorité sortie des urnes et entérinera les résultats des élections européennes. Le cadre juridique prévu par le traité de Lisbonne sera un élément décisif dans la consolidation du rôle des eurodéputés.

Lors des élections européennes de 2014, les partis politiques ont pris l'initiative de présenter des « Spitzenkandidaten », c'est-à-dire que chaque parti avait la possibilité de présenter un candidat « tête de liste », qui serait ensuite candidat au poste de la présidence de la Commission. Le parti ayant obtenu le plus de voix verrait alors son candidat élu à ce poste. Cette initiative plus favorable au parlementarisme est justifiée par l'article 17 § 7 du traité sur l'Union

européenne selon lequel l'élection du président de la Commission doit se faire en « tenant compte des élections au Parlement européen ». En 2014, le Conseil européen a proposé au Parlement d'élire Jean-Claude Juncker, qui était le candidat du Parti populaire européen (PPE), arrivé en tête. Mais pour les élections 2019, les dirigeants se sont accordés à dire que le Conseil européen ne pouvait garantir par avance l'automatisme de cette procédure.

Source : Fondation Robert Schuman, ©FRS



QUI ÉTAIT ROBERT SCHUMAN ?

Le 9 mai 1950, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, dans le salon de l'horloge au Quai d'Orsay, avait prononcé la célèbre déclaration Schuman, au sein de laquelle il définissait la méthode d'intégration communautaire :

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. ».

Cette méthode a inspiré de fait l'intégration européenne et a valu à Robert Schuman d'être considéré comme le père de l'Europe.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 :

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen.

Leur tâche sera de bâtir, ces cinq prochaines années, les textes de lois appliqués par les États de l'Union européenne.

En France, le vote aura lieu le dimanche 26 mai.

Alimentation, climat, emploi, immigration, libre-échange... l'impact de ces élections sera déterminant pour l'ensemble des politiques européennes. Mais le scrutin peut aussi, avoir des conséquences fondamentales sur l'avenir de l'Europe et de ses valeurs.

UN CONTENEUR À VERRES ENTERRÉ

LA COLLECTE DU VERRE



Seuls les emballages en verre sont acceptés dans les points d'apports volontaires (PAV) sur l'ensemble de la *Communauté de Commune Senlis Sud Oise*.

Sont jetées les bouteilles avec **leurs bouchons seulement en liège**, les pots, les bocaux en verre vides, **sans les couvercles en métal**. Les bouchons plastique et couvercles métal vont rejoindre les boîtes de conserves (bac jaune).

Les flacons de parfums sont à rapporter en parfumerie.



À EXCLURE :

Les verres et la vaisselle de table, les ampoules à filament cassées ou non, les miroirs, les vitres.

Ils ne se jettent pas dans les conteneurs à verre car ils ne fondent pas aux températures du procédé de recyclage des emballages en verre !

Ces déchets sont à jeter à la déchetterie, dans la benne à gravats.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES :

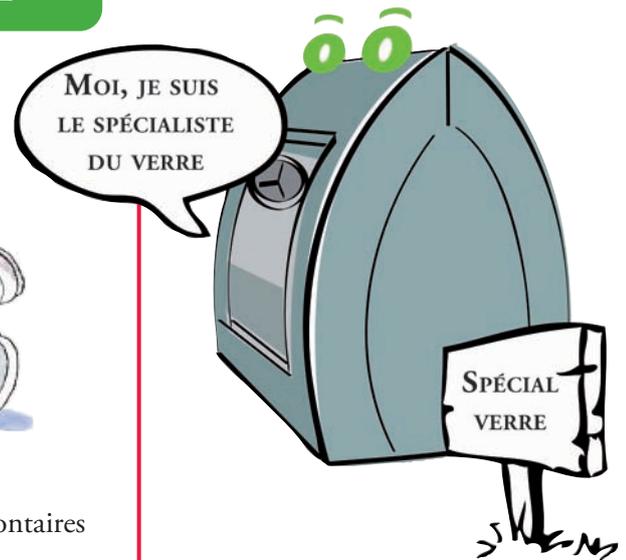
- Merci de ne rien déposer aux pieds des conteneurs afin de préserver les abords et l'environnement. Lorsqu'un conteneur est plein, d'autres sont certainement disponibles à proximité (Brasseuse),
- Le dépôt au pied ou à proximité des conteneurs est interdit sous peine d'amende de 150€ à 1500€ : article R 632.1 et R635.8 du code pénal,
- Pas besoin de laver les bouteilles et les pots, bien vider leur contenu.



UN NOUVEAU CONTENEUR À VERRES CHEMIN D'HULEUX

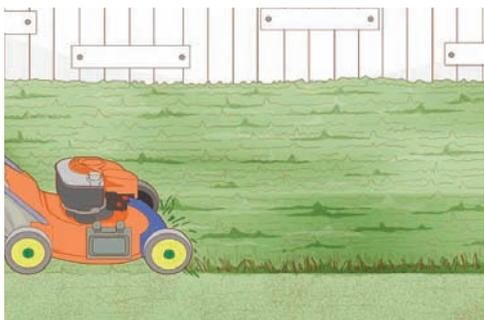
Un conteneur enterré est une cuve enfouie, recouverte d'une plate-forme piétonnière au centre de laquelle se dresse un avaloir.

Sa capacité de 4 m³. Le conteneur sera ensuite collecté tous les 15 jours, voir plus, à l'aide d'un camion benne équipé d'une grue de lavage.



COMMENT AVOIR UN VILLAGE PROPRE

Pour rendre le monde plus propre et plus beau, commençons par nettoyer près de chez nous. Lorsque nous aurons un jardin propre et bien arrangé, nous pourrons commencer à nettoyer notre village avec l'aide de nos voisins et amis. Un effort de nettoyage bien organisé ainsi qu'un peu de suivi vont améliorer le cadre de vie de tous. N'attendons plus et commençons à nettoyer notre jardin et faisons en sorte que cela soit beau !



AVOIR UNE MAISON AGRÉABLE À L'ŒIL

1-Ajoutez des plantes

Pour embellir votre jardin, vous pouvez planter des fleurs. Il n'est pas nécessaire de trop en faire. Un parterre de fleurs colorées ou une petite haie peuvent suffire à embellir naturellement votre maison.

- En plus d'être belles à regarder, les plantes extraient le dioxyde de carbone de l'air et synthétisent de l'oxygène, rendant ainsi l'atmosphère respirable.
- Si elles commencent à obstruer le passage ou à retomber sur la voie publique, taillez les branches de vos buissons et de vos arbres.

2-Tondez votre pelouse

Les herbes hautes n'embellissent pas le paysage...

Faites une faveur au voisinage en tondant régulièrement votre pelouse (aux heures autorisées pour ne pas gêner les voisins). Utilisez une tondeuse pour empêcher que votre jardin ne ressemble à une jungle et taillez les haies.

3-Entretenez les trottoirs

Dans la plupart des villages et villes, les habitants sont responsables de l'entretien de la portion de trottoir à l'aplomb de chez eux. Pendant les mois d'hiver, il est important de déneiger devant sa maison.

Dans de nombreuses municipalités (en particulier dans les grandes villes), des amendes sont distribuées pour défaut d'entretien du trottoir. Si vous faites un effort, vous participerez à entretenir votre village.

4-Entretenez vos gouttières

Les gouttières ont pour rôle de retenir l'eau de ruissèlement provenant du toit afin d'empêcher que votre jardin ne soit inondé. L'eau est alors dirigée vers les cours d'eau naturels. Vérifiez que les gouttières sont exemptes de saletés et autres débris. Ces éléments risquent d'obstruer la gouttière et d'empêcher l'eau de s'écouler normalement.

AIDER SON VOISINAGE

1-Ramassez les ordures

Les ordures et débris que des individus négligents jettent sur le sol sont un malheur pour les yeux. Pire encore, ils peuvent être dangereux pour les enfants, les animaux et l'environnement. Si vous voyez des ordures au sol, ne comptez pas sur les autres pour s'en occuper. Soyons responsable et prenons soin de notre environnement.

2-Ramassez les excréments de nos animaux

Quand nous promenons nos animaux en extérieur (en particulier nos chiens), assurons-nous de ramasser leurs excréments. Personne n'aime voir ou sentir les odeurs qui émanent de ce genre de déchet et encore moins marcher dedans par accident. Munissons-nous d'un sac en plastique afin de pouvoir ramasser les fèces de vos animaux et jetons le tout dans une poubelle. N'oublions pas que les fèces peuvent répandre des maladies en plus de favoriser la prolifération de mouches.

COMMENT AVOIR UN VILLAGE PROPRE (SUITE)



3-Commencez un jardin partagé

Vous n'avez pas le temps de vous occuper de votre jardin, et pourquoi n'envisageriez vous pas de proposer à quelques voisins de faire un jardin partagé, Ils pourront y cueillir quelques fleurs ou ramasser quelques légumes si vous faites un potager.

4-Occupez-vous des routes et chemins

Bien que ces espaces soient publics, les routes et chemins sont parfois jonchés de déchets. Organisez une mission nettoyage de votre rue. Vous serez ainsi assuré que ces espaces seront exempts de déchets.

RAPPEL : L'entretien des chemins privés est à la charge des propriétaires. Si certains ne sont pas entretenus, demandez l'autorisation de vous occuper du nettoyage aux propriétaires.



METTRE SUR PIED UN EFFORT DE NETTOYAGE

1-Discutez avec vos voisins de la possibilité de créer un groupe de nettoyage

Le travail fait dans votre voisinage sera un effort de groupe. Vous aurez toujours besoin de l'aide de vos voisins. Lorsque vous connaîtrez mieux ces derniers, vous vous apercevrez sûrement que vous êtes gênés par les mêmes problèmes qu'eux. Se mettre d'accord sur les priorités est un bon point de départ pour lancer un programme de nettoyage.

Commencez à réfléchir au rôle joué par chacun. Certaines personnes s'occuperont de l'organisation, d'autres de la communication, des fournitures à rassembler, etc.

2-Planifiez les évènements

Vous devriez avoir une idée claire de ce que vous voulez accomplir au cours du nettoyage. Vous devez être correctement équipé et avoir une idée claire du nombre de personnes présentes et des objectifs à atteindre.

Ne voyez pas trop grand. Vous ne pourrez pas nettoyer tout le village en un jour. Au lieu de cela, concentrez vos efforts sur une certaine zone. Nettoyez une allée, désherbez... Pensez à un projet que vous et vos voisins pourrez terminer en une journée ou en quelques heures.

Rassemblez les outils dont vous avez besoin. Assurez-vous d'avoir le bon matériel. Assurez-vous d'avoir suffisamment de râteliers, de balais, de pelles et de sacs-poubelle pour contenir ce que vous allez ramasser.

N'oubliez pas d'emporter un kit de premiers secours en cas de blessure.

3-Communiquez sur vos actions

Si vous ne parlez pas de vos activités, les gens ne sauront pas qu'ils peuvent vous donner un coup de main. Distribuez des *flyers* dans votre voisinage et attendez de voir si certaines personnes veulent participer. Plus vous serez nombreux et mieux cela vaudra.

Si vous collez des affiches, n'oubliez pas de les décoller après le nettoyage. Ne les laissez pas se détacher toutes seules et souiller le paysage.



Source : wikiHow.

wikiHow est un projet d'écriture collaboratif qui vise à construire le plus grand manuel de « comment faire pour... » au monde.

LES DIX RÈGLES D'OR DU BON RARÉTIEN

Vivre ensemble dans le respect des autres est une condition essentielle dans un village. Certaines règles vous feront peut-être sourire et d'autres bondir nos lecteurs. Si, elles sont rappelées ici, c'est précisément qu'elles ne sont pas toujours mises en œuvres. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive...



1-JE RESPECTE LES LIMITATIONS DE VITESSE ET LES STOPS

Zone à 50 km/h à l'entrée de Raray et au hameau de La Borde

- ➔ Je roule spontanément à 30 km/h dans le village et en traversant La Borde et à 20 km/h autour de l'église,
- ➔ Je respecte les «STOPS» en entrant et en sortant de Raray (Manoir-Solette).

2-JE NE STATIONNE PAS MON VÉHICULE N'IMPORTE OÙ

- ➔ Je ne stationne pas sur les trottoirs, ils sont destinés aux piétons et aux poussettes,
- ➔ Je ne me gare pas hors case lorsque le marquage est tracé sur le sol (rue du Manoir), même un court instant car je suis forcément en stationnement gênant,
- ➔ Je peux stationner devant le mur de la mairie ou du cimetière.

3-JE TRIE CORRECTEMENT MES DÉCHETS

- ➔ Je respecte les nouvelles consignes de tri données par la *Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO)*

Nouveaux jours et horaires :

- ➔ Les déchets vert le lundi à partir de 14h (*il est nécessaire de s'acquitter du forfait annuel pour bénéficier de ce service*),
- ➔ Les ordures ménagères le mercredi à partir de 14h,
- ➔ Tri sélectif : emballages et papier le jeudi à partir de 14h,
- ➔ Encombrant : une fois par trimestre :
12 mars ; 12 juin ; 11 septembre et 4 décembre 2019,

- ➔ Je ne fais pas brûler de végétaux - interdit toute l'année,
- ➔ Je ne jette pas mes vêtements mais je les dépose dans une borne de collecte,
- ➔ Je demande une carte d'accès à la déchetterie.

4-JE DEMANDE UNE AUTORISATION EN MAIRIE

AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX

Pour construire, agrandir, rénover ou simplement édifier une clôture, un permis ou une déclaration de travaux est le plus souvent nécessaire :

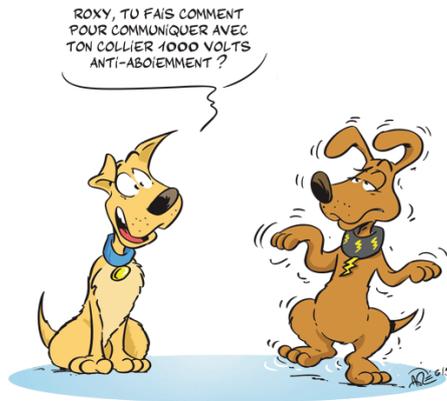
- ➔ Je respecte le contenu de l'arrêté qui m'a été délivré,
- ➔ Je n'empiète pas sur le domaine public sans y être autorisé.

5-J'ENTRETIENS MA PROPRIÉTÉ ET SES ABORDS

- ➔ Je taille la végétation qui excède les limites de mon jardin,
- ➔ Je nettoie aussi le trottoir devant chez moi ou la bande gravillonnée ou enherbée entre ma maison ou clôture et la voie publique sans tout attendre de l'*entreprise Jardin Décor*,
- ➔ Je débroussaille et j'entretiens mon terrain pour prévenir les risques de présence de nuisibles,
- ➔ Je n'empêche pas l'écoulement des eaux pluviales.

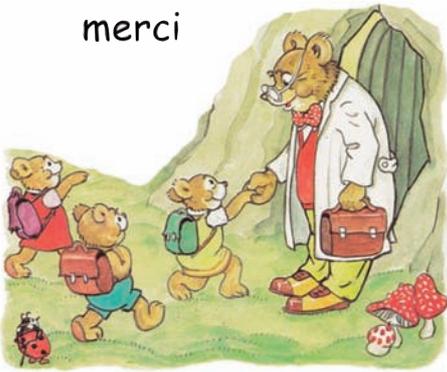


LES DIX RÈGLES D'OR DU BON RARÉTIEN (SUITE)



Je suis poli

bonjour
s'il te plaît
merci



Association
Fêtes
& Loisirs
de Raray

7, rue Nicolas de Lancy
60810 RARAY

Le Bureau :
Présidente : Claude BONTE
Secrétaire : Martine FRANCHET
Trésorière : Virginie FRANCHET

6-JE SUIS RESPONSABLE DE MES ANIMAUX

- ➔ Je ne laisse pas mon chien divaguer ;
- ➔ Je ne laisse pas ses déjections sur le domaine public ;
- ➔ Je ne l'emmène pas dans un espace interdit aux animaux (aire de jeu pour les enfants – rue du Son) ;
- ➔ J'utilise un collier anti-aboïement si mon chien hurle trop en mon absence ;
- ➔ Je fais stériliser mon chat (**trop de chatons errants sont à déplorer**).

7-JE N'UTILISE PAS MA TONDEUSE OU MA PERCEUSE OU MA TRONÇONNEUSE LE DIMANCHE ET PENDANT LES HEURES DES REPAS

Les travaux de bricolage, jardinage et l'utilisation de tous outils susceptibles de causer une gêne sonore ne peuvent s'effectuer que :

- ➔ les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et 14h 30 à 19h 30 ;
- ➔ Le samedi de 10h 00 à 12h 00 et 14h 00 à 19h 00 ;
- ➔ Le dimanche de 10h 00 à 12h 00 et interdiction le reste du temps.

8-JE PRIVILÉGIE LE DIALOGUE AVEC MON OU MES VOISINS

- ➔ Si je ressens une gêne avec mon voisin :
je vais lui en parler avec amabilité,
je cherche une solution avant une plainte en mairie ou en gendarmerie ;
- ➔ La vigilance du voisinage réduit les risques de cambriolage ;
- ➔ Je prends des nouvelles de mon voisin âgé ou malade tout au long de l'année et plus particulièrement lors des périodes de canicule ou d'intempéries.

9-JE SUIS COURTOIS DANS LA RUE ET À LA MAIRIE

- ➔ Je respecte le domaine public et le travail de la collectivité ;
- ➔ Je signale en mairie toute dégradation ou situation anormale que je pourrais constater.

10-JE M'ENGAGE DANS UNE ASSOCIATION

- ➔ Je n'attends pas tout des autres ;
- ➔ Je cherche à comprendre et me rendre utile plutôt que de critiquer ;
- ➔ Je participe aux manifestations organisées et donne un peu de mon temps pour faire vivre mon village.

Les bénévoles :
Martine BELGUERRAS, Jacques BONTE, Daniel et Marie-France GUILLAUME.
Luc et Francine BEUTHERET, Patrick GHERAERT, Jérôme et Magalie LUC,
Vincent et Sofia SIMONNOT.

Et pourquoi pas VOUS ?

LA REDEVANCE INCITATIVE

RAPPEL nous recevons deux factures semestrielles qui sont à régler au Trésor public - perception de Senlis.

SIGNALER VOTRE

DÉMÉNAGEMENT ET/OU EMMÉNAGEMENT

- Au moment du déménagement pour désactiver la puce et pour que les personnes qui déménagent reçoivent leur facture à leur nouvelle adresse et au prorata de l'utilisation du service,
- au moment de l'emménagement pour activer la puce pour permettre la collecte,
- les usagers peuvent envoyer un mail à l'adresse : **environnement@ccsso.fr** pour signaler l'emménagement/déménagement.

IMPORTANT :

Les sacs jaunes gratuits sont disponibles pour le tri en mairie ou à la communauté de communes.

Les sacs rouges au prix de 2,50€ peuvent être collectés en plus de la poubelle ordures ménagères (grise). Tous les sacs gris qui se trouveront en dehors de la poubelle ne seront pas collectés.

CHANGER LA TAILLE DE VOTRE POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES (OM)

Le changement est gratuit.

BACS DÉCHETS VERTS

Collecte tous les lundis

du 18 mars au 25 novembre 2019

Il faut adhérer à un service spécifique

Le prix du forfait annuel en 2019 est :

- Pour la 1^{ère} inscription, un bac de 240 L est fourni à l'usager, forfait pour la première fois 70€,
- Forfait pour un foyer déjà inscrit 50 €.



MAITRISER LA FACTURE DE VOTRE BAC GRIS

- Réduire les quantités déposées dans le bac gris, en transformant certains déchets organiques en humus naturel bon pour le jardin et les plantes.

La CCSSO, vend des composteurs.

Attention : une seule dotation de composteur (plastique ou bois) par foyer.

Modèle	400 L	600 L
Plastique	17,00€	24,00€
Bois	23,00€	26,00€



NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE 2019

Abonnement annuel	Forfait sans levées	Coût de la levée
Pour un bac 120 L	132,00€	2,80€
Pour un bac 240 L	150,00€	4,60€
Pour un bac 340 L	164,00€	6,10€
Pour un bac 660 L	206,00€	10,90€
Sacs rouges 100 L	132,00€	2,50€ (le sac)
Abonnement minimal : 132,00€		

- Sortir votre bac gris que lorsqu'il est plein,
- Augmenter votre tri de la poubelle domestique,
- Changer la taille de votre bac,
- Pensez à déposer vos bouteilles, bocaux en verre dans le conteneur à verres enterré Chemin d'Huleux.

DANS VOTRE BAC JAUNE

Les déchets sont à mettre directement dans la poubelle jaune sans sac, en vrac. Les sacs jaunes sont disponibles en cas de surplus ponctuel.

- Les briques alimentaires,
- Les bouteilles et les flacons en plastique,
- Les emballages en carton,
- Les papiers et journaux,
- Les emballages métalliques.



ET MAINTENANT VOUS POUVEZ JETER

- Les capsules de café en aluminium,
- Le couvercle de pots et bocaux,
- Les chauffes plat,
- Les plaquettes de médicament vide,
- Les boites de fromage en bois...

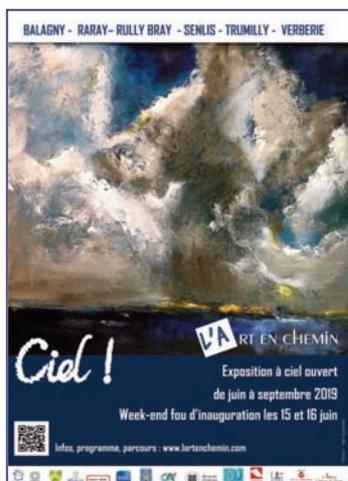
Relire les pages 12 à 14 du Raray Info n° 48

Contact

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SENLIS-SUD OISE**

**30, Avenue Eugene Gazeau - 60300 SENLIS
03.44.99.08.61 (Service Environnement)
environnement@ccsso.fr**

L'ART EN CHEMIN



Une association née de la rencontre de passionnés. Des bénévoles se sont mis au service de leurs communes, voulant créer des instants uniques, des rencontres avec l'art, avec les lettres mais aussi avec les autres.

Ces expositions à ciel ouvert sont avant tout des lieux pour tisser des liens sociaux.

Des rencontres sur les chemins, où les générations se confondent ; les artistes en herbe prennent parents et grands-parents par la main pour les emmener sur ces chemins d'arts.

Des rencontres avec les artistes qui, sont présents pour parler de leurs créations.

Des rencontres impromptues, là où l'art ne réside généralement pas : au sein d'une forêt, au coin d'un lavoir, au bord d'un chemin

Des événements culturels, patrimoniaux et écologiques au sein des communes de l'Oise : Rully-Bray, Balagny-sur-Aunette, Raray, Trumilly, Senlis (Parc écologique) et Verberie.

INAUGURATION : SAMEDI 15 JUIN ET DIMANCHE 16 JUIN 2019

Rully	15 juin à 11h au Prieuré de Bray
Balagny	15 juin à 15h au Lavoir de Balagny
Trumilly	15 juin à 18h Place de l'Eglise
Verberie	16 juin à 11h au Château de Verberie
Senlis	16 juin à 15h au Parc écologique
Raray	16 juin à 18h au Parc du château - Porte Rouge



A RARAY, UNE ŒUVRE VÉGÉTALE

Charles Le Hyaric viendra en résidence pendant quelques jours pour créer une œuvre végétale sous l'égide de l'association *Françoise pour l'œuvre contemporaine* en partenariat avec *l'Art en chemin*.



©Christopher Broughton

Découvrez son travail sur :
www.francoiseartmemo.fr
www.charleslehyaric.com.

QUI EST CHARLES LE HYARIC ?

Né en 1987, vit et travaille à Paris. Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux arts de Paris et de l'Ecole Supérieure d'Art Graphique (Esag) à Penninghen, Charles Le Hyaric est aujourd'hui représenté par la Galerie Papillon à Paris et fait partie des Young Françoise Artists #YFArts, soutenus par l'association *Françoise pour l'œuvre contemporaine* depuis mai 2018.

Charles Le Hyaric mène le spectateur vers l'expérimentation, à travers des œuvres inspirées des sciences et du vivant. Astrophysique, biologie et paysages sont traités avec poésie et philosophie, et portent le visiteur dans un monde parallèle, au temps suspendu.

« Quel que soit le médium, quelle que soit la technique, le support, le lieu, pour moi c'est toujours la même intention : célébrer la matière qui s'inscrit dans l'espace et dans le temps. »



LE CARNET DE RARAY & ACTIVITÉS À RARAY



DEUILS

La famille LLYOD
a la tristesse de vous faire part du décès de
TONY,
survenu le 11 mars 2019 dans sa 86^e année

La famille BERNARD
a la tristesse de vous faire part du décès de
LUCETTE,
survenu le 26 mars 2019 dans sa 88^e année

LES NOUVEAUX HABITANTS

M & M^{me} AMI-POUDEROUX,
M & M^{me} BOUKOBZA-BOSSARD,
M & M^{me} CAUSSADE-CAUSIAUX,
M & M^{me} COCU-CHAPIN,
M & M^{me} COURCELLES LABROUSSE,
M & M^{me} LE SIDANER-MOREL,
M & M^{me} SANDOZ-GODART-PALOMAR.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 17 juin à 19h 00

FÊTE DU VILLAGE

Samedi 6 juillet à 18h 30,
dans la cour de la mairie
Cocktail - Champagne - Méchoui...

POT DE RENTRÉE

Samedi 21 septembre à 18h 30,
dans la cour de la mairie
Cocktail - Champagne

LUNDI 11 NOVEMBRE

Rendez-vous au cimetière de Raray à 11h45
avec les enfants de l'école primaire de Rully,
suivi du pot de l'amitié

LA SAINT-NICOLAS

Samedi 7 décembre à 16h 30,
Spectacle - Saint-Nicolas - Cocktail



Toute l'équipe du Château est ravie de vous accueillir
tous les jours au Club House, au Restaurant et pour
les événements

Le Restaurant - 11h 30 à 15h 30

Le Club House

8h 00 à 18h 00 (*hiver*) - 8h 00 à 19h 00 (*été*)

Infos et réservation : 03 44 60 01 94

www.chateauderaray.fr

AQUILON DÉCOUVERTE

- ➔ Visite du château de Raray tous les dimanches,
de juin à septembre à 10h 30 et 15h 00.
- ➔ Visite du village de Raray tous les dimanches,
de juin à septembre à 17h 00.

Point de rendez-vous :

à droite après le portail du château, au cabanon.

Visite de groupe : toute l'année sur rendez-vous.

Tarifs : plein 10 € - réduit 7 € (*moins de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, handicapé*) - gratuit : moins de 10 ans

Groupe 8 €/ personne : minimum de 20 personnes

Modes de paiement acceptés : espèces et chèques bancaires

Renseignements : www.aquilon-decouverte.com



L'ATELIER DES ARTS PRÉSENTE

RÉCITAL CHANT & PIANO

TAREK MADJID MOHIA
TÉNOR

YANN ZARZELLI
AU PIANO

interpréteront des œuvres de

SCHUBERT, STRAUSS, FAURÉ, DUPARC, BIZET

ÉGLISE SAINT-NICOLAS RARAY
SAMEDI 25 MAI 2019 - 20H
(5, rue Nicolas de Lancy - 60810 RARAY)



Entrée : 15,00 € et de 12 à 18 ans : 10,00 €

Réservation par téléphone 06 80 27 52 19
ou par courriel marie.atger@wanadoo.fr
<https://atelierdesarts.weebly.com/>

RARAY PRATIQUE

MAIRIE DE RARAY

Heures d'ouverture

Mardi : 14h 00 à 18h 00

Vendredi : 14h 00 à 17h 00

5, rue Nicolas de Lancy - 60810 RARAY

Tél : 03 44 54 70 56 - email : mairiederaray@wanadoo.fr

www.raray.fr

LES URGENCES 24H/24

Numéro d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Police-secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes

ou malentendantes : 114

Les numéros d'appels d'urgence sont réservés aux vraies situations de détresse. N'en abusez pas.

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : le 3237 (0,34€/min) oriente vers les 3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile.

Urgence dentaire : 03 44 23 25 31

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URGENCE

Nuits, week-ends et jours fériés

Composer le 15 pour le médecin de garde.

Après 21 h

Appel de la pharmacie de garde par le médecin de garde.

AGENCE POSTALE À RULLY

9, Grande Rue - 60810 RULLY

Tél. 03 44 54 74 87

Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 15h 30 à 18h 30

Le samedi de 10h à 11h 30

SOCIAL

Urgences sociales : 115

Allo enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 39 19

Viols femmes informations : 0 800 05 95 95

Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116000

INSTITUTIONS

Sous-préfecture : 03 44 06 12 60

Hôtel des impôts : 03 44 53 86 86

JOURS DE MARCHÉ

MARCHÉ DE VERBERIE (7,5 km)

Toute l'année le **samedi** de 8h à 13h.

Lieux : place du Marché

MARCHÉ DE SENLIS (13 km)

Toute l'année le **mardi**

et le **vendredi** de 8h à 13h.

Lieux : places de la Halle et Henri IV,
rues Odent, Saint-Hilaire, l'Apport au Pain
et Rougemaille.

MARCHÉ DE COMPIÈGNE (22 km)

Toute l'année le **mardi** de 8h à 13h

Lieux : place Jules Dulac

Toute l'année le **mercredi** et le **samedi** de 8h à 13h

Lieux : rue Saint Corneille

Toute l'année le **jeudi** de 8h à 13h

Lieux : place Carnot



COLLECTE DES POUBELLES

Nous vous rappelons que les poubelles doivent être sorties le matin du jour de collecte.

DÉCHETS VERTS le lundi après-midi à partir de 14h.

POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES le mercredi après-midi à partir de 14h.

Astuce pour alléger cette poubelle :

Achetez « malin » à la coupe, sans emballage

Jetez dans le conteneur à verre, en plus des bouteilles, les pots (*confiture, cornichons, yaourt...*)

Pensez au compostage pour les épluchures.

POUBELLES JAUNES « EMBALLAGES » le jeudi après-midi à partir de 14h.

Toutes les bouteilles en plastique :

Alimentaires : lait, yaourt liquide, vinaigrette, huile, jus de fruits, eau ...

Produits ménagers : liquide vaisselle, de nettoyage

Produits d'hygiène : lave mains, gel douche, shampoing...

Les emballages carton :

Les briques alimentaires : jus de fruits, légumes, soupe, lait, farine, pâtes, riz...

Les emballages métal, acier et aluminium :

Les aérosols, les canettes de boisson, les bouchons, les boîtes de conserves vidées, les couvercles des bocaux...

DÉCHETTERIE DE BARBERY

Accessible aux particuliers, horaires annuels :

Mardi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Dimanche : 9 h à 12 h

Fermeture lundi et jours fériés

N° Vert : 08 00 60 20 02

CABINET MÉDICAL À RULLY : 5, la cour du Clos des Maréchaux - 60810 RULLY



Docteur Jacques PARISOT - Tél. 03 44 54 71 14

Médecine générale et ostéopathe-mésothérapie

Docteur Olivier VALLIER - Tél. 03 44 54 04 20

Médecine générale

Camille PETERS - Tél. 07 88 60 86 49

Orthophoniste

Anne-Sophie BEIRNAERT - Tél. 06 31 65 78 35

Sage-femme

Thérèse BRUNELLOT - Tél. 06 85 48 64 25

Infirmière

Mélanie DONGUY - Tél. 06 48 73 06 47

Infirmière



RARAY Info - est une publication de la Mairie de RARAY - Directeur de la publication : Jean-Marc de La Bédoyère

Gestion des articles : Claude Bonte - Marc Durand - Photos : ©Claude Bonte et ©Virginie Franchet

Toute reproduction interdite.

Maquette : CHB - ©www.amphets.fr